

## CUSSY-EN-MORVAN

# L'informatique à la portée de tous au Télécentre



De nombreux échanges ont permis aux stagiaires de mieux appréhender leurs problèmes récurrents en informatique. Photo N. E. (CLP)

Vendredi après-midi, un atelier d'informatique, totalement gratuit, a été proposé au Télécentre de la commune.

Mis en place par les services de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) en lien avec le centre intercommunal d'action sociale, l'atelier d'informatique est sans doute le premier rendez-vous de manifestations du même genre.

« Cette animation était pour nous un véritable test au sens où c'est la première fois que nous proposons un

atelier de ce type dans un pôle de la CCGam. Avec quatorze inscrits, on peut dire que c'est véritablement une réussite. Comme nous avions annoncé un programme à la carte, nous nous sommes donc retrouvés avec quatorze besoins et demandes différentes », a signalé Christian Barrier, animateur du Télécentre de Bellevue.

En compagnie de Gaëtan Verdichizzi et Anthony Boursier, tous deux intervenants indépendants, C. Barrier a ainsi pu répondre à toutes les demandes, allant même jusqu'à mettre en conditions réelles l'ensemble des participants.

### Une séance pédagogique et initiatique

Pour optimiser la séance, les trois animateurs avaient prévu cinq ordinateurs portables sans compter les leurs, ainsi qu'un vidéo projecteur, le tout s'ajoutant au poste et à l'imprimante déjà présents sur place.

Grâce à tout ce matériel et aux connaissances de chacun, explications et démonstrations, ont permis aux stagiaires de repartir avec les réponses appropriées à leurs questions.

Un après-midi bien rempli, ouvert à tous et attendu de longue date.

NORBERT ESTIENNE (CLP)

## SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY

# 90 convives à la soirée dansante des pompiers



Les convives ont passé une agréable soirée avec l'Amicale du Centre de première intervention. Photo Y. M.-B. (CLP)

Le président de l'Amicale du centre de première intervention de Saint-Léger-sous-Beuvray, Jean-Claude Desvignes, et les membres de l'Amicale avaient toutes les raisons d'être satisfaits : leur traditionnelle soirée dansante à la salle des fêtes a été un succès. En effet, 90 convives ont dégusté le poulet aux écrevisses concocté par un traiteur d'Étang.

Ce n'est que très tôt, diman-

che matin, que les derniers participants ont quitté la piste de danse avec l'animation de Daniel Lasnier.

Une partie de la recette de cette soirée sera reversée au Téléthon. Les sapeurs-pompiers du centre de première intervention donnent rendez-vous aux habitants de la commune pour la distribution des calendriers.

YVES MERMET-BOUVIER (CLP)

## INFOS SERVICE

### URGENCES

15

SAMU

17

Police

18

Pompiers

112

N° général des secours

Urgence dentaire.- 15.  
Pharmacie.- 3915 (0,15 €/mn).

### CABINETS INFIRMIERS

Anost.- Christine Gaillard, Clément Caravaggi : 03.85.82.79.70.  
Lucenay-l'Évêque.- Mmes Billier et Ferramenta : 03.85.52.28.89.  
Géraldine Weber : 03.85.82.69.52 ou 06.07.69.49.19.  
St-Léger-sous-Beuvray.- Mmes Avrons, et Lothe : 03.85.82.29.80.

## AUXY



**Téléthon.** Les actions organisées par la municipalité en faveur du Téléthon se sont achevées dimanche matin par une marche en forêt de Pierre-Luzière. 70 marcheurs ont parcouru les 7,5 km du circuit. Cette rando a été une belle réussite car la participation avait doublé par rapport à l'année précédente. Les organisateurs, satisfaits, ont recueilli 1 171 € lors des activités, mais aussi des dons des associations locales et des particuliers. Photo Yvon Charnet (CLP)

## EN BREF

### AUXY

#### Foyer rural

Le foyer rural tiendra son assemblée générale jeudi 11 décembre, à 20 heures, à la maison des associations.

### LA GRANDE-VERRIÈRE

#### Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) qui atteignent l'âge de 16 ans sont priés de venir se faire recenser à la mairie dans le trimestre de leur anniversaire. Se munir du livret de famille.

### SAINT-FORGEOT

#### Recensement service national

Les jeunes gens et jeunes filles, de nationalité française, âgés de 16 ans, nés en octobre, novembre et décembre 1998 doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2014. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.